



Hauts de Seine

Comité Technique Local du 12 avril 2016

Le CTL convoqué le 12 avril 2016 avait pour ordre du jour le bilan de la campagne IR 2015 et le dispositif pour 2016, le bilan du plan local de formation professionnelle 2015 et plan local de 2016, le tableau de bord de veille sociale (TBVS) 2015, le déménagement de la Trésorerie Municipale de Colombes au CFIP de Colombes avec la création d'une caisse unique, la présentation des opérations de restructurations à venir au titre de l'Adaptation des Structures et du Réseau (ASR) 2017.

Nous avons à l'ouverture de la séance prononcé la déclaration suivante :

Monsieur le Président,

En introduction à cette déclaration liminaire, nous revenons sur le projet de Loi «Travail» en rappelant que pour la confédération **Force Ouvrière** ce texte modifie profondément et structurellement le Code du Travail, organisant ainsi la casse des droits collectifs et de l'égalité républicaine.

Pour **Force Ouvrière** aucun aménagement de ce texte découlant des recommandations du Conseil de l'Union Européenne n'est acceptable et il doit purement et simplement être retiré !

De plus, nous considérons à **Force Ouvrière**, qu'il serait illusoire d'imaginer que dans le cadre du projet de Loi « Travail » les droits et garanties des salariés du privé pourraient être remis en cause, tandis que le Statut Général, les statuts particuliers, et les droits et garanties induites resteraient immuables.

Il suffit pour s'en convaincre de se reporter à l'analyse des dispositions statutaires de PPCR (protocole parcours professionnel carrière rémunération) que **FO** a refusé de signer et qui prévoit notamment de développer la mobilité et la perméabilité totale entre les trois versants de la fonction publique grâce à la mise en place de statuts interministériels.

Le Code du travail gêne aujourd'hui le patronat, comme le Statut Général dérange le gouvernement. Pour **FO**, le premier comme le second sont les produits des luttes menées par des générations de salariés et de fonctionnaires pour obtenir de travailler dans la dignité et de percevoir la juste rémunération de leur travail.

Demain à la DGFIP au nom de cette libéralisation, et pour baisser la dépense publique, des pans entiers de nos missions pourraient être externalisés.

D'ores et déjà et pour satisfaire aux orientations budgétaires du pacte de responsabilité auquel **Force ouvrière** continue de s'opposer, le gouvernement poursuit sa politique de remise en cause des services publics et notamment ceux de la DGFIP au travers d'un train de restructurations incessantes, de baisses des moyens de fonctionnement et de suppressions d'emplois massives.

En cette année 2016, 54 % des suppressions d'emplois seront supportées par la seule DGFIP qui aura perdu 20 000 agents depuis sa création en 2008.

Pour **FO DGFIP 92**, toute l'actualité plaide pour que les Directions de Bercy redeviennent prioritaires dans l'action de l'Etat pour lutter contre les fraudes fiscales (Panama Papers, mais pas seulement)...

C'est pourquoi FO DGFIP 92 exige l'arrêt des suppressions d'emplois et l'abandon de tous les plans de restructurations.

I / Campagne IR : bilan 2015 et dispositif 2016 :

La Direction nous a informé que la campagne 2015 s'était plutôt bien déroulée, les chefs de services la jugeant « dense et maîtrisée ». Il est à noter que le nombre d'accueil physique et téléphonique était en baisse dans le 92 comme au niveau national, contrairement au nombre de courriels. Ce constat est néanmoins à relativiser sachant que les sondes téléphoniques de Gennevilliers et Nanterre Rueil étaient HS ce qui fausse les chiffres qui nous ont été présentés.

L'année 2016 voit démarrer l'obligation de déclarer en ligne les revenus supérieur à 40 000€. Pour la Direction un bénéfice important est attendu en termes de saisie manuelle. Parmi les nouveautés, l'avis de situation déclarative à l'IR (ASDIR) sera disponible immédiatement pour le contribuable après validation de sa déclaration IR en ligne, il remplace l'avis de non imposition pour les non imposables. Il sera également disponible en ligne après saisie par l'agent de la déclaration papier.

Dans le 92 les services seront ouverts sur la pause méridienne du 9 au 20 mai et les jeudi après midi les 12 et 19 mai. Deux référents ont été désignés par la Direction concernant les déclarations en ligne.

À noter, sur les 8 jeunes pressentis pour les emplois de services civiques seuls 3 dossiers ont satisfait aux critères de recrutement afin d'effectuer l'orientation sur les postes informatiques CAF. Ils seront amenés également à effectuer l'accueil pour les télédéclarations.

II/ Bilan de la formation professionnelle 2015

La Direction a mis en avant le pourcentage très important de satisfaction des agents stagiaires dans notre Direction. Il est néanmoins à noter le taux très élevé d'absentéisme aux E formations tout grade confondu (même A+). La Direction n'a pas d'explication sur ce point.

III / Tableau de bord de veille sociale 2015

La Direction est toujours satisfaite de la mise en place de cet outil exploité lors des réunions de dialogue avec les chefs de services. Toutefois, nous constatons l'augmentation du nombre de congés maladie, le nombre de fiches de signalement d'incidents tant qu'interne qu'externe lors de l'accomplissement de son travail, le nombre d'écèlement et le nombre de jours mise en épargne temps sont stables mais restent à un niveau important.

Il est à noter que le nombre d'emplois non pourvus a explosé de +80 %

ces différents indicateurs démontrent la détérioration des conditions de travail et le mal aise des collègues

IV/ Le déménagement de la trésorerie municipale de Colombes au CFIP de Colombes

Le déménagement aura lieu dans la première quinzaine de juillet 2016. Les travaux concernant l'espace d'accueil des contribuables est en phase terminale, les travaux d'aménagement pour accueillir la trésorerie débiteront après la campagne IR pour s'achever fin mai début juin 2016. Une caisse unique sera également mise en place et sera gérée par la responsable du SIP. Il a été fait état des nuisances dus au travaux, ce signalement avait déjà été effectué au CHSCT.

Vote des OS : abstention

V / Présentation des propositions de la DDFIP 92 faites à la Direction Générale dans le cadre de l'Adaptation des Structures et du Réseau 2017

La Direction a en projet jusqu'en septembre 2017 plusieurs propositions de restructurations de services dont :

- 1- Fusion des PRS de Nanterre et Boulogne Billancourt le 1-1-2017.
- 2- fusion des SIE de Boulogne Billancourt (nord et sud) le 1-1-2017.
- 3- création de deux services de la publicité foncière et enregistrement le 1-9-2017 à Nanterre et Vanves en remplacement de l'ensemble des SPF et pôle enregistrement du département.
- 4- fermeture du SIE de Nanterre la Défense le 1-9-2017.
- 5- fermeture de la trésorerie municipale de Levallois - Perret le 1-9-2017

Devant le grand nombre d'incertitudes sur de très nombreux points concernant les propositions de la DDFIP 92, FO a refusé de prendre part au vote sur ce sujet primordial qui sera à nouveau abordé lors des prochains CTL et en attendant les réponses définitives de la Direction Générale.

Les représentants FO présents au CTL : Ludovic LETELLIER, Thierry DELATRE, Yann RABIEGA, Dominique ROUXEL

FO DGFIP 92

Secrétaire Départementale et Permanente: Arya BOCQUET - DDFIP- 12^{ème} étage - 12.22

Tel : 01 40 97 30 73

Secrétaires Départementaux Adjoints : Ludovic LE TELLIER (SIE Colombes), Thierry DELATRE (DDFIP), Yann RABIEGA (Nanterre Male)

Site départemental : www.fo-dgfip-sd.fr/092/